

INTERVENTION DE SON EXCELLENCE MADAME LA CONSEILLÈRE FÉDÉRALE
MICHELINE CALMY-REY, PRÉSIDENTE DE LA CONFÉDÉRATION SUISSE, AU 18^{IÈME}
CONSEIL MINISTÉRIEL DE L'OSCE, VILNIUS (LITUANIE), LE 6 DÉCEMBRE 2011

Monsieur le président,
Excellences,
Chères et chers collègues,
Mesdames et Messieurs,

Je tiens tout d'abord à exprimer mes vives félicitations à la présidence en exercice lituanienne pour l'organisation de ce Conseil ministériel. L'occasion d'un échange à haut niveau sur la sécurité et la coopération en Europe constitue une vraie plus-value de l'OSCE, et le sujet garde toute son actualité.

Les travaux réalisés pendant l'année qui s'achève par nos délégations à Vienne ont abouti à un grand nombre de projets de décision. J'espère vivement que l'adoption d'un paquet équilibré de décisions sera possible.

Je voudrais tout particulièrement saluer la mise à jour du Document de Vienne sur les mesures de confiance et de sécurité. A l'heure où d'autres régions du monde s'intéressent au modèle de sécurité et de coopération mis en place par notre Organisation, il est grand temps pour que cet instrument fasse peau neuve. J'espère vivement que cela ne sera là qu'un premier pas vers une modernisation substantielle du Document de Vienne. C'est seulement ainsi que celui-ci pourra continuer à jouer pleinement son rôle de pièce maîtresse pour garantir la confiance mutuelle entre les Etats participants, qui est l'une des bases de notre sécurité à tous et à toutes.

La confiance ne règne toutefois pas sans partage au sein de l'OSCE. Nos difficultés à nous entendre sur une déclaration ministérielle depuis 2002 en témoignent.

Pour y parvenir, il nous faut un dénominateur commun. Les références communes - depuis l'Acte final jusqu'à la Déclaration d'Astana en passant par les nombreux principes que nous avons adoptés et les engagements que nous avons pris – doivent

être adaptées aux circonstances actuelles, et je déplore qu'il soit si difficile de nous mettre d'accord à ce sujet - les négociations actuelles en vue des décisions que nous devons adopter demain en sont l'illustration. La vocation historique de l'OSCE a été celle de jeter des ponts entre des camps profondément et dangereusement opposés. Cette coopération au-delà des divergences idéologiques reste l'un des principaux atouts de cette Organisation, et aujourd'hui, un certain pragmatisme est plus que jamais nécessaire.

La Suisse a toujours considéré l'OSCE comme une plateforme de choix pour le traitement des questions de sécurité régionale. Le rôle de notre Organisation dans le dépassement du clivage est-ouest et dans la stabilisation des conflits nés de la désintégration de l'Union soviétique et de la Yougoslavie est largement reconnu. La diplomatie suisse a été engagée dans ces efforts dès les premières heures de la CSCE, y compris dans la phase de rédaction de l'Acte final entre 1973 et 1975, à Genève. En 1996, mon pays a exercé la présidence de l'OSCE pendant une année particulièrement difficile.

L'une des questions dont nous devons décider demain est celle de savoir qui présidera l'OSCE en 2014. La Suisse, de concert avec la Serbie, a proposé une présidence de notre pays en 2014, suivi d'une présidence serbe en 2015. Nos deux gouvernements ont développé ensemble les principes qui guideront la coopération des deux présidences successives.

Sur la base de ces principes, nous proposons de développer un plan de travail conjugué pour les années 2014 et 2015. Nous nous engageons à coopérer étroitement sur tous les sujets essentiels et à coordonner soigneusement toute décision de portée importante. Une candidature conjointe pour des présidences successives de la Suisse et de la Serbie dispose d'un large soutien parmi les Etats participants.

Nous nous réjouissons de l'attitude constructive de la Serbie lors du dialogue Belgrade - Pristina sous les auspices de l'Union européenne. Nous sommes convaincus que ces développements positifs entraîneront rapidement des progrès concrets sur le terrain. Nous savons toutes et tous combien la situation sur place est complexe et difficile à maîtriser et dans ces circonstances, le gouvernement serbe mérite tout notre soutien. Nous avons la possibilité aujourd'hui de lui exprimer notre confiance en lui confiant la

présidence de cette organisation et je suis persuadée que la Serbie se montrera digne de cette confiance, et que notre geste contribuera à stabiliser encore davantage la situation dans les Balkans occidentaux.

A nos yeux, cette proposition novatrice a l'avantage de donner un cadre à plus long terme et une continuité aux efforts de l'OSCE de maîtriser les défis actuels à la sécurité européenne. Nous sommes certains que la formule proposée contribuera utilement au renforcement de la confiance entre les Etats participants, et cette confiance est indispensable pour obtenir des réels progrès dans la résolution des situations de tension et de conflit qui subsistent encore malheureusement sur notre continent.

Monsieur le président,

Aujourd'hui plus que jamais, nous nous rendons compte que la notion de sécurité ne se limite pas à la seule dimension militaire. Les défis actuels exigent en effet des réponses réfléchies, des réponses nuancées, coordonnées au niveau national et international.

L'OSCE devrait, dans ce contexte, servir de plateforme d'échange et nourrir cette réflexion commune, nous aidant ainsi à progresser ensemble vers une Europe plus unie, vers une Europe plus sûre.

Je vous remercie.